



**Fabula / Les Colloques**

**L'Astrée d'Honoré d'Urfé (Première partie, éd. 1612) :  
un roman troublé**

---

« Dieu, Madame, considerez quel desplaisir  
ce vous seroit » : conseils et conseillers dans  
la Première partie de *L'Astrée*

« Pour Dieu, Madame, considerez quel desplaisir ce  
vous seroit » : advice and advisers in the first part of  
*L'Astrée*

**Mellie Basset**

---



**Pour citer cet article**

Mellie Basset, « Dieu, Madame, considerez quel desplaisir ce  
vous seroit » : conseils et conseillers dans la Première partie de  
*L'Astrée* », *Fabula / Les colloques*, « Le langage et les conceptions  
» (L'Auteur à la Bergère Astrée). *L'Astrée* d'Honoré d'Urfé  
(Première partie, éd. 1612) : un roman troublé », URL : [https://  
www.fabula.org/colloques/document11594.php](https://www.fabula.org/colloques/document11594.php), article mis en  
ligne le 02 Février 2024, consulté le 09 Mai 2024

---

## « Dieu, Madame, considérez quel desplaisir ce vous seroit » : conseils et conseillers dans la Première partie de *L'Astrée*

« Pour Dieu, Madame, considérez quel desplaisir ce vous seroit » :  
advice and advisers in the first part of *L'Astrée*

### Mellie Basset

---

Bon nombre de commentateurs ont souligné l'omniprésence et l'importance de la parole dans la structure narrative de *L'Astrée*, jusqu'à affirmer que ses personnages « sont des orateurs, plutôt que des êtres agissants » (Bourdin, 1993, p. 347). Honoré d'Urfé multiplie ainsi les « conversations, promenades et entretiens amoureux » (Macary, 1978-1979, p. 29). L'auteur met en scène « des assemblées, des réunions, des colloques » (Yon, 1993, p. 287), faisant de son œuvre « une fête du langage, dans l'infini possible des discours » (Chabert, 1981, p. 407). Il apporte un grand soin « à la vraisemblance de la prise de parole, et à son insertion dans le cours du récit » (Yon, 2002, p. 142) : ses personnages ne cessent de « se rassembler régulièrement pour se confier mutuellement leurs états d'âme, leurs histoires, leurs idées et débattre entre eux sur quelques thèmes convenus » (Greiner, 2006, p. 115). Dans le but de prolonger ces nombreuses réflexions sur les séquences conversationnelles du roman, nous nous proposons d'étudier le genre spécifique du discours de conseil, c'est-à-dire lorsqu'un personnage-conseiller oriente la décision d'un autre personnage au sujet d'une de ses actions futures, de ses sentiments et/ou de ses opinions.

Si jusqu'à maintenant ces travaux portant sur l'esthétique de la conversation ont ouvert la voie à une analyse rhétorique du roman<sup>1</sup>, ils n'ont cependant pas étudié les différents sous-genres<sup>2</sup> de discours prononcés par les habitants et les visiteurs du Forez à la lumière des préceptes et modèles fournis par les traités d'art oratoire de l'époque. Pourtant, il est indéniable qu'Honoré d'Urfé réinvestit dans son œuvre un solide savoir rhétorique, acquis lors de sa formation au collège jésuite de Tournon et alimenté au contact non seulement de la riche bibliothèque familiale, mais aussi de ses relations amicales érudites<sup>3</sup>. Le premier objectif de cet article est donc d'assimiler le « regard rhétorique » (Goyet, 2017) des auteurs et lecteurs

---

<sup>1</sup> Sur la rhétorique dans *L'Astrée*, voir York, 1976, Chouinard, 1978-1979 et Lallemand, 2007.

d'Ancien Régime, qui « pratiquent à grande échelle et de façon constante l'analyse rhétorique détaillée » (Goyet, 2013, § 4). Le second objectif est d'adopter une perspective narratologique pour comprendre le rôle des discours de conseils dans la construction de la cohérence et de la cohésion de cette somme romanesque.

Après un rapide rappel sur le genre délibératif, nous procéderons à l'étude détaillée de quelques discours représentatifs des discours de persuasion et de dissuasion (*suasio*), d'exhortation (*hortatio*) et d'avertissement (*monitio*). Cette deuxième phase reposera sur l'analyse d'éléments relevant à la fois de la composition formelle des discours (*dispositio*), du type d'argument éthiques, logiques et pathétiques qu'ils convoquent (*inventio*) et des procédés figuratifs qui participent à leur efficacité persuasive (*elocutio*). Nous nous intéresserons enfin aux deux principaux rôles des discours de conseil dans l'économie narrative du roman : d'une part, caractériser les personnages et leurs rapports de force et d'autre part, contribuer à la composition narrative.

## Le genre délibératif : rappels théoriques

### Trois sous-genres de discours : la *suasio*, l'*hortatio* et la *monitio*

Comme le souligne Christine Noille, « les listes des discours institués et spécifiés sont très stables sur trois siècles de rhétorique (xvi<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> siècles) » (Noille, 2014, § 2). Concernant le genre délibératif, il contient traditionnellement huit sous-genres de discours : les discours de persuasion et de dissuasion (*suasio*), les discours d'exhortation (*hortatio*), les discours d'avertissement ou d'admonestation (*monitio*), les discours de recommandation (*commendatio*), les discours d'union et de sédition (*conciliatio* et *concitatio*), les discours de consolation (*consolatio*) et les discours de requête (*petitio*). Nous nous concentrons uniquement sur les trois premiers qui, en plus d'avoir en commun les caractéristiques du genre délibératif, ont leurs propres

---

<sup>2</sup> La tradition rhétorique distingue trois genres de discours (*genera dicendi*), que Christine Noille nomme également « les trois grandes catégories discursives englobantes » : le délibératif, le judiciaire et le démonstratif. Elle précise néanmoins que ces *genera dicendi* « relèvent de postulats » et ne « sont opératoires [qu']au niveau de la théorie ». Ainsi, pour mener à bien la lecture rhétorique d'un discours, il est nécessaire d'étudier ce que la tradition nomme les *species orationis*, qui relèvent « de l'usus » et « interviennent dans la pratique » (Noille, 2014, § 7). Tandis que Francis Goyet propose de les appeler « types de discours » (Goyet, 2013, § 1), que Christine Noille parle de « genres du discours » (Noille, 2014, § 7), que Francis Goyet et Delphine Denis utilisent le terme « espèces de discours » dans leur traduction du *Candidatus rhetoricae* de Jouvancy (Goyet et Denis, 2020, p. 467) et qu'Adrienne Petit fait référence aux « genres oratoires insérés » (Petit, 2019, § 5), nous préférons la dénomination « sous-genres de discours ».

<sup>3</sup> Nous pouvons par exemple citer le juriste Jean Papon (ca. 1507-1590) ou le conseiller du roi Antoine Du Verdier (1544-1600).

spécificités. Les discours de persuasion et de dissuasion sont plus solennels, argumentés et ils visent la raison. Les exhortations sont plus véhémentes et pressantes. Elles jouent sur l'affectivité et s'apparentent à un encouragement, puisqu'elles « donne[nt] du courage en incitant à agir celui qui tarde à mettre en œuvre une résolution qu'il a pourtant bien le désir d'appliquer dans la mesure où il a dépassé le stade de l'incertitude » (Lignereux, 2017, p. 545). Les avertissements se rapprochent quant à eux de la mise en garde et possèdent un caractère plus périlleux dans la mesure où leur but persuasif est double : ils font prendre conscience de ses erreurs à la personne afin qu'elle modifie son comportement. Ils possèdent donc une première séquence de reproche, dans laquelle le conseiller dénonce les fautes commises, puis une seconde séquence de conseil, dans laquelle le conseiller prescrit une autre conduite. Ce sous-genre participe à la fois du genre judiciaire et du genre délibératif<sup>4</sup>.

## La rhétorique du conseil dans *L'Astrée*

### L'omniprésence des discours de conseil dans *L'Astrée*

Dans cette Première partie, nous comptabilisons cinquante séquences de conseil, qu'elles soient au discours direct ou indirect. Ce relevé prend en compte aussi bien les séquences développées, souvent sous forme dialoguées, que les conseils donnés en une ou quelques phrases. Certes, ces derniers sont moins nombreux et moins intéressants dans l'optique d'une analyse rhétorique détaillée, mais ils font partie intégrante du roman. Parmi ces cinquante discours de conseil, quatre adoptent la forme épistolaire.

Nous pouvons identifier de manière certaine ces cinquante séquences comme relevant du conseil dans la mesure où le roman lui-même les désigne explicitement à l'aide de trente occurrences du substantif « conseil », de ses dérivés et de ses synonymes (persuader, avis, divertir...)<sup>5</sup>. Ces occurrences fonctionnent comme une sorte de signalétique pour le lecteur, l'invitant à s'interroger sur le rôle de la rhétorique dans *L'Astrée*.

En dehors de ces cinquante discours de conseil et des trente occurrences qui gravitent autour, le roman contient quarante autres occurrences du substantif

---

<sup>4</sup> Sur la distinction entre les discours de persuasion et de dissuasion, d'exhortation et d'avertissement, voir Lignereux, 2017 et 2019.

« conseil », de ses dérivés et de ses synonymes, qui peuvent être réparties en deux catégories. Nous dénombrons :

– Vingt-sept discours narrativisés, comme l'énoncé : « Et comme j'estois en ce soucy, un de mes amis me conseilla d'enquerir quelque oracle pour en sçavoir la verité » (8, p. 454).

– Treize discours de conseil mentionnés, c'est-à-dire non développés. Nous entendons par là le fait que le récit, les discours directs ou indirects mentionnent des conseils qui ont été donnés précédemment ou qui vont être donnés, comme l'énoncé : « Du premier coup je n'obtins pas d'elle ce que je desirois : mais peu de jours apres Lycidas par mon conseil se vint jetter à ses genoux » (4, p. 288).

Si nous comptabilisons toutes ces occurrences, le terme « conseil », ses dérivés et ses synonymes apparaissent soixante-dix fois dans le roman, ce qui prouve que les discours de conseils sont omniprésents, qu'ils soient développés ou non<sup>6</sup>.

## Analyse de quelques discours représentatifs

Le cas le plus intéressant dans cette première partie est la relation entre Léonide et Galathée, puisque Léonide désapprouve les sentiments de Galathée pour Céladon et tente de raisonner la nymphe en la persuadant à cinq reprises de renoncer à sa passion pour le rescapé. Notre propos se fonde sur l'analyse d'extraits de ses deux premiers discours de conseil, respectivement aux livres 2 et 3 (p. 161-166 et 210-213). Souvent, Galathée sollicite l'avis de Léonide, qui n'a pas besoin de s'embarrasser de précautions oratoires préconisées en temps normal par les traités lorsque le conseil n'a pas été requis. Pour autant, son statut de confidente dévouée ne l'exempte pas d'agir avec circonspection. Elle répond au moyen d'un lieu commun de l'exorde dans les discours de conseil, qui consiste à témoigner de sa franchise : « Sans mentir (respondit la Nimphe) il vous fit bien voir dans le miroir le lieu mesme, où vous avez trouvé ce Berger, & vous dit bien le temps aussi, que vous

---

<sup>5</sup> Nous ne relevons pas les occurrences du terme « conseil » lorsqu'il a le sens de « résolution » ou « décision » (Urfé, [1607] 2011, 10, p. 571) et le sens d'« assemblée pour délibérer d'affaires importantes », par exemple dans les conseils de guerre (6, 9 et 11, p. 382, 523 et 621). Concernant les synonymes, nous relevons uniquement ceux qui ont le sens de « conseil donné à quelqu'un » et « dissuader ». Par exemple, nous ne comptabilisons pas l'occurrence : « A ce propos le Berger en adjousta quelques autres, avec tant de prieres, que la Bergere creut qu'il le disoit à bon escient, ce qu'elle mesme *se persuada* aisément selon son naturel » (5, p. 351) ou « Phormion les travailla de sorte que leurs amis *furent en fin d'avis* pour assoupir tous ces soucis » (5, p. 351). En revanche, nous relevons les énoncés du type « cet amy me sçeut si bien *persuader*, que tous deux ensemble nous y allasmes » (8, p. 455) et « Que l'un, & l'autre procedoient de ce qu'elle devoit aimer, & que si elle méprisoit *son advis*, elle seroit la plus mal-heureuse personne du monde » (9, p. 549).

<sup>6</sup> Nous excluons six autres occurrences de notre relevé, parce qu'elles n'appartiennent pas aux conseils donnés entre personnages. Ces conseils sont, soit délivrés par d'autres entités, souvent des objets, comme lorsque Galathée, pressée de revoir Céladon, s'apprête pour leur rencontre : « Galathée, qui apres avoir demeuré longuement seule, & ne pouvant plus long temps se priver de la veuë du Berger, s'estoit habillée le mieux à son advantage, que son miroir luy avoit sceu conseiller » (3, p. 247), soit des expressions : « [...] mais que le temps seroit son conseil. » (5, p. 351).

l'y avez rencontré : mais ses paroles estoient si douteuses, que mal-aisément puis-je croire que luy-mesme se pût bien entendre. » (2, p. 161). Dès les premiers mots de son premier discours, Léonide construit l'*ethos* d'une parrésiasite, dont la lourde tâche est de dire la vérité à Galathée pour l'aider à sortir de son aveuglement<sup>7</sup>. Un bon conseiller doit effectivement dire les choses directement et sans déguisement au risque de heurter son destinataire et de mettre en péril leur relation. Cet énoncé parrésiasitique a en fait un double objectif, puisqu'il lui permet aussi de préparer Galathée à entendre de pénibles arguments.

Consciente de son audace, Léonide veille parfois à ménager la susceptibilité de son interlocutrice. Cela est flagrant lorsqu'elle adoucit ses propos en modalisant son énoncé grâce à l'insertion de verbes de perception, comme *sembler* : « Si me semble-t'il (respondit Leonide) qu'il vous dit seulement, que vous trouveriez en ce lieu là une chose de valeur inestimable, quoy que par le passé elle eust esté desdaignée. » (2, p. 161). Ici, Léonide n'ose pas contredire frontalement Galathée. Elle respecte le rapport hiérarchique qui existe entre elles et s'adapte au caractère orgueilleux de la princesse.

Outre le critère de la franchise, Léonide rappelle souvent à Galathée qu'elle procède par affection et par devoir, ce qui est préconisé par les traités<sup>8</sup> :

Madame, luy respondit Leonide, d'un costé je voudrois que vous fussiez contente, & de l'autre je suis presque bien aise de ces incommoditez : car vous vous faites tant de tort, si vous continuez, que je ne sçay si vous l'effacerez jamais. [...] Madame, respondit-elle, je ne me méconnoistray jamais tant, que je ne reconnoisse tousjours ce que je vous doy : mais puis que vous trouvez si mauvais ce que mon devoir m'a fait vous dire, je proteste dés icy, que je ne vous donneray jamais occasion d'entrer pour ce sujet en colere contre moy. (3, p. 210-212)

Si Léonide commence par affirmer à Galathée qu'elle se préoccupe de son bonheur et de sa réputation, ses propos sont souvent contrebalancés au moyen de tournures adversatives. La construction « d'un costé... & de l'autre » fonctionne comme un inverseur d'orientation argumentative qui permet à Léonide d'indiquer que l'argument qui suit est plus fort, c'est-à-dire celui qui consiste à rappeler Galathée à l'ordre, parce que c'est son devoir d'amie et de confidente.

---

<sup>7</sup> Expliquée par Michel Foucault dans ses trois derniers cours au Collège de France, la notion antique de *parrêsia* se définit étymologiquement par « l'activité qui consiste à tout dire : *pan rêma* » (Foucault, 2008, p. 11). Elle est à la fois une vertu, un devoir et une technique. En rhétorique, elle trouve son équivalent dans la figure de pensée de la *licentia* qui consiste à dire « plus qu'il n'est permis ou convenable d'en dire » (Fontanier, 1977, p. 447). Pour Christine Noille, la *licentia* peut être considérée comme une stratégie rhétorique, parce qu'elle « est une annonce de la vérité : elle n'est pas la vérité ». Elle est « une attitude énonciative construite par et dans le discours » (Noille, 2017, p. 32-33).

<sup>8</sup> « Parce qu'en général, peu de gens croient avoir besoin du conseil ou de l'exhortation d'un autre, on a intérêt à dire, au seuil même de notre discours, que nous avons été amenés à prendre la parole parce que c'était notre devoir, plutôt que parce que les auditeurs auraient besoin de quelque exhortation [*Quia autem rari omnino sunt, qui alieno se consilio, vel hortatu, credant indigere : eo in ipso orationis ingressu dicere expedit, nos ad verba facienda officii potius ratione esse inductos, quam quod adhortatione nulla auditoribus sit opus*] » (Vossius, [1621] 1706, p. 133).

En dehors de ces précautions oratoires, les discours de persuasion et de dissuasion cherchent à influencer au moyen de « raisons solides » (Bary, [1653] 1665, p. 198). C'est pourquoi Léonide développe tout un arsenal d'arguments logiques, parmi lesquels :

– des arguments *ad personam*, qui consistent à mettre en évidence l'opposition entre ce qu'elle sait de Galathée (elle est une princesse qui possède un certain jugement), et ce qu'elle dit ou fait (pourtant elle loue et aime un berger)<sup>9</sup>. Ces arguments servent à prouver une incohérence entre ce qu'elle est, ou du moins ce qu'on attend d'elle en tant que princesse, et ce qu'elle dit ou fait véritablement. À plusieurs reprises, Léonide l'interroge d'un air scandalisé : « Comment, Madame (luy dit Leonide) voudriez vous bien aimer un Berger ? ne vous ressouvenez-vous pas qui vous estes ? » (2, p. 162), ou encore : « Le jugement ne vous manqua jamais, au reste de vos actions, est-il possible qu'en cest accident il vous deffaille ? » (3, p. 211). Naturellement, ces questions rhétoriques n'attendent pas de réponses : dans la première et la troisième occurrence, Galathée est contrainte de répondre « non », tandis que dans la deuxième, l'adjonction de la négation inverse cette valeur logique, obligeant la princesse à répondre par l'affirmative. En outre, Léonide se montre très habile dans la dernière occurrence, puisque même si son énoncé prend la forme d'un reproche, elle commence par user de louange, ce qui est recommandé par les traités pour qu'un conseil soit mieux reçu<sup>10</sup>.

– Outre les arguments *ad personam*, Léonide utilise également des exemples pour renverser les réfutations de Galathée. Dans le premier discours, la princesse lui répond qu'Ænone s'étant faite bergère pour Pâris, elle ne voit pas pourquoi elle ne pourrait pas en faire autant. Léonide reprend cet exemple à son compte et lui répond : « celui-là estoit fils de Roy, & puis l'erreur d'autruy ne doit vous faire tomber en une semblable faute » (2, p. 164).

– Enfin, ses discours de conseil sont parfois ponctués d'énoncés sentencieux qui constituent des arguments d'autorités. Ils donnent à ses conseils une valeur de loi : « O, Madame, rayez cela de vostre esperance, dit Leonide, s'il n'a point de courage, il ne le ressentira pas, & s'il en a, "un homme genereux ne se divertit jamais d'une entreprise pour les difficultez" » (3, p. 212-213). Outre leurs fonctions ornementale et didactique, les sentences participent pleinement à la construction argumentative des discours des personnages au sein de la diégèse<sup>11</sup>.

---

<sup>9</sup> Jean-Jacques Robrieux explique que « souvent confondu avec l'argument *ad hominem* (qui consiste à raisonner avec un interlocuteur ou un auditoire sur la base de ses convictions propres, de ses préjugés, et non sur celle des jugements universels), l'argument *ad personam* est celui qui met en évidence l'opposition entre ce que l'on sait d'une personne et ce qu'elle a dit ou fait » (Robrieux, [2001] 2021, p. 217-218).

<sup>10</sup> « Quand on veut porter une personne à faire quelque chose, ou qu'on l'en veut détourner ; il faut étudier son humeur ; son esprit, ses inclinations & ses aversions. Il est bon encore de se servir des *Louanges*, de l'*Espérance*, de la *Crainte*, de l'*Emulation*, de l'*Amour* & de la *Haine* » (Irson, 1656, p. 240).

Ainsi, Léonide construit des discours de conseil raisonnés, dont les principaux arguments sont tirés du « lieu de l'honnête » : 1. Céladon n'est qu'un berger, soit un homme de rien qui n'est pas digne de vous et 2. vous ne pouvez pas oublier et trahir Lindamor.

Nous avons indiqué plus haut que la deuxième stratégie, celle qui consiste à prononcer des exhortations, cherche avant tout à émouvoir, ce qui signifie qu'elle joue sur les passions. Pour ce faire, les traités recommandent d'utiliser les figures les plus animées possibles, comme en témoigne le discours de Lysis qui exhorte Corilas à fuir sa passion pour Stelle :

O Dieux ! s'écria alors Lysis, à quel passage vous a conduit vostre desastre ? fuyez, Corilas, ce dangereux rivage, où en verité il n'y a que des rochers, & des bancs qui ne sont remarquez que par les naufrages de ceux qui ont pris ceste mesme route : Je vous en parle comme experimenté, vous le sçavezje croy bien qu'ailleurs vos merites vous acquerront meilleure fortune qu'à moy : mais avec ceste perfide, c'est erreur que d'esperer que la vertu ny la raison le puissent faire ? (5, p. 347-348)

Davantage qu'une métaphore de la passion comme dangereux rivage et de l'amour comme voie qui mène au naufrage, ce discours présente une figure qui s'apparente à une courte hypotypose. Lysis peint les choses d'une manière si vive et énergique qu'il les met sous les yeux de Corilas, et cette peinture est parlante pour l'amoureux. Outre les critères stylistiques habituels de la description, c'est le démonstratif « ce », qui actualise la scène, et l'adverbe exceptif « que », qui contribue à une forme d'amplification, qui rendent la scène vivante. La présence d'une syntaxe expressive avec l'exclamative « O Dieux ! », dont nous savons qu'elle est prononcée avec une voix forte, correspond au style et au ton à adopter dans une exhortation, qui exige des traits plus forts que la *suasio*<sup>12</sup>. Ceci explique aussi l'emploi de l'impératif « Fuyez » et la présence de termes qui suscitent la crainte de Corilas, comme le substantif « désastre » ou l'adjectif « dangereux ». Aussi, suivant les prescriptions des manuels, Lysis prend soin de se présenter comme quelqu'un d'expérimenté et promet des avantages à Corilas, lui présentant des raisons tirées des lieux de l'utile et du délectable. Il adoucit également son exhortation en modalisant son énoncé avec le verbe d'opinion « je crois ».

Tous ces procédés stylistiques participent à peindre un tableau qui suscite la crainte de manière plus vive que dans la *suasio* pour, comme l'expliquent les traités, exciter les esprits.<sup>13</sup>

---

<sup>11</sup> Sur cette pratique d'éléments insérés, voir la section « Le roman comme recueil : poésies, lettres et sentences » de l'introduction à *L'Astrée* (Urfé, [1607] 2011, p. 39-47).

<sup>12</sup> Sur la violence expressive de l'exhortation, voir (Lignereux, 2017).



Enfin, le discours de Laonice qui souhaite que Tyrcis (le berger qu'elle aime), oublie Cléon (la bergère qu'il aime mais qui est morte de la peste) est un parfait exemple d'avertissement, dans lequel nous repérons bien le respect de la *dispositio* évoquée en première partie :

(1) Et bien cruel ? Et bien Berger sans pitié ? jusques à quand ce courage obstiné, s'endurcira-t'il à mes prieres ? jusques à quand as tu ordonné que je sois dédaignée pour une chose qui n'est plus ? & que pour une morte je sois privée de ce qui luy est inutile ?

(2) Regarde Tyrcis, regarde Idolatre des morts, & ennemy des vivans, quelle est la perfection de mon amitié, & apprens quelquesfois, apprens à aymer les personnes qui vivent, & non pas celles qui sont mortes, qu'il faut laisser en repos apres le dernier à Dieu, & non pas en troubler les cendres bien-heureuses par des larmes inutiles,

(3) : & prens garde si tu continuës, de n'attirer sur toy la vengeance de ta cruauté, & de ton injustice. (1, p. 145-146)

Le discours de Laonice commence par une première séquence de reproche (1), où elle n'hésite pas à blâmer son destinataire de manière véhémement. Elle commence par l'apostropher avec l'adjectif substantivé « cruel », qui montre bien l'image qu'elle se fait de Tyrcis et qu'elle continue à développer dans le reste du discours en utilisant des caractérisations dévalorisantes, le qualifiant plus loin d'« Idolatre des morts, & ennemy des vivans ». Elle multiplie les interrogations véhémentes, dans lesquelles elle scande ses propos au moyen de deux anaphores « et bien » et « jusques à quand », qui lui permettent de bien insister sur la faute de Tyrcis. Laonice se montre également très adroite, puisque comme les interrogations « se caractéris[ent] par l'implication systématique de l'allocutaire » (Macé, 2002, p. 141), elle réussit à rendre Tyrcis attentif. Cette stratégie n'est pas anodine, étant donné que cette première séquence de reproche doit être entendue par celui qui est conseillé. Comme le signale la note 100 de la page 146 de l'édition dirigée par Delphine Denis, la formule « jusques à quand » fait référence aux célèbres premiers mots de la première *Catilinaire* de Cicéron, ce qui prouve qu'Honoré d'Urfé réinvestit dans son œuvre les plus fameux exemples d'éloquence et de rhétorique.

Laonice enchaîne ensuite avec une deuxième séquence de conseil (2), dans laquelle elle emploie la modalité déontique au moyen non seulement du mode impératif, mais aussi de la locution impersonnelle « il faut ». Elle donne une leçon à Tyrcis et endosse *l'ethos* du supérieur attendu dans les avertissements, alors qu'elle n'est pas

---

<sup>13</sup> « Cependant l'exhortation peut être maniée de façon à endosser le titre de discours, si l'orateur emploie dès le départ des arguments non tant pour enseigner ou démontrer que pour exciter les esprits et qu'il a partout recours aux émotions [Sed *tamen ita tractari potest adhortatio, ut orationis nomen sibi vindicet, si orator a principio non tam docendi, probandive causa, quam excitandi, argumentis utatur, passimque frequentet affectus*] » (Hautin, 1640, p. 30).

légitime à adopter cette position. La nouvelle conduite à adopter est également soulignée par le phénomène des deux négations construites par parallélisme, incitant Tyrcis à changer de comportement.

Elle termine enfin par une *comminatio* (3), cette figure où le locuteur menace l'interlocuteur de malheurs et qui vise à susciter la crainte de Tyrcis<sup>14</sup>.

Bien plus que de simples morceaux d'éloquence que nous pouvons isoler comme des blocs homogènes pour en faire une analyse micro-structurale, ces discours de conseil constituent également des outils au service des structures narratives. Dans la mesure où ils participent à la cohésion de cette somme romanesque, il est également indispensable de les aborder d'un point de vue macro-structural.

## Les discours de conseil au service des structures narratives

### Un outil de caractérisation des personnages

En premier lieu, les discours de conseil permettent de caractériser les personnages et leurs rapports de force. Nous pouvons grâce à eux établir une typologie des conseillers, notamment grâce à quatre critères.

Le premier concerne leur statut ou fonction dans le roman. Même si aucun personnage ne porte le titre officiel de conseiller, ils en assument le rôle. Cette Première partie ne met pas en scène des conseillers des rois ou des princes<sup>15</sup>. Étant donné que les personnages ne possèdent pas ce statut, ils sont à la fois amants ou époux (Céladon-Astrée, Cléon-Tyrcis, Céliion-Bellinde), prétendants (Laonice-Tyrcis, Hylas-Laonice, Léonide-Agis, Polémas-Léonide, Corilas-Stelle, Mélandre-Lydias), druide ou faux druide (Adamas et Climanthe), écuyer (Égide-Ligdamon) ; enfin, les catégories les plus représentées sont celles des parents et des amis ou confidents (nièce/oncle : Léonide-Adamas, père/fils : Cléante-Clindor, cousin : Lysis-Corilas, frère/sœur : Callirée-Filandre et Diamis-Céliion, puis amis/confidents : Léonide-Galathée, Léonide-Sylvie, Sylvie-Galathée, Hylas-Sylvandre, Léonide-

---

<sup>14</sup> « La Commination est la menace ou l'annonce d'un malheur plus ou moins horrible, par l'image duquel on cherche à porter le trouble et l'effroi dans l'âme de ceux contre qui l'on se sent animé par la haine, la colère, l'indignation ou la vengeance » (Fontanier, [1821-1830], 1977, p. 434).

<sup>15</sup> En revanche, nous en trouvons dans les autres tomes du roman. Par exemple, au livre 12 de la deuxième partie, l'eunuque Héraclé représente le personnage du mauvais conseiller de l'Empereur d'Occident Valentinian, fils de Placidie et Constance, dans l'« Histoire d'Eudoxe, Valentinian et Ursace » (Urfé, [1610] 2016, 12, p. 615-702).

Lindamor, Cléante-Alcippe, Climante-Polémas, Daphnis-Diane, Phillis-Diane, Hermante-Hylas...).

Le deuxième critère concerne leur rôle ou importance dans le roman, c'est-à-dire la récurrence de leur apparition. Nous remarquons qu'un conseiller peut être soit un personnage épisodique, soit un personnage protagoniste. Dans la première catégorie, le conseiller n'existe que par l'avis qu'il donne. C'est le cas du démon qui persuade Alcippe de retourner à la vie pastorale après être devenu chevalier (2, p. 198-199). Sachant qu'il figure le combat intérieur d'Alcippe, la question se pose de savoir si nous pouvons vraiment le considérer comme un personnage<sup>16</sup>. Quoi qu'il en soit, ce démon n'apparaît qu'une seule fois dans le roman. De même pour le « vieil Pasteur » qui avertit Célien sur le comportement à adopter face au commandement de Bellinde (10, p. 588). Le fait qu'il n'ait pas de prénom ne signifie pas qu'il n'est pas important. Au contraire, en tant que personnage-conseiller, il est avant tout qualifié par ses qualités, puisque l'adjectif épithète « vieil » renvoie à son expérience et à sa sagesse. Toujours est-il qu'il n'intervient qu'une seule fois dans le roman. À l'inverse, dans la seconde catégorie, les conseillers sont des personnages protagonistes qui reviennent souvent, à l'image de Léonide, qui est l'une des « plus secrettes confidentes » (2, p. 161) de Galathée. Ce lien qui les unit explique qu'elle soit la mieux placée pour guider la princesse. Elle possède même un avantage sur Sylvie, puisque Galathée « se fioit moins en elle pour sa jeunesse qu'en Leonide qui avoit un aage plus meur » (2, p. 161).

Le troisième critère concerne leurs dispositions morales, c'est-à-dire s'ils sont de bons (vertueux) ou de mauvais (méchants) conseillers<sup>17</sup>. Cette catégorisation peut rejoindre les rôles d'adjuvants et d'opposants si nous nous référons au schéma actanciel de Greimas<sup>18</sup>. Nous avons ainsi d'un côté, comme le précisent les traités, les conseillers désintéressés, c'est-à-dire qui n'agissent pas par intérêt personnel. Ces derniers sont dévoués et donnent des avis conformes à la morale communément admise. C'est le cas d'Égide, le fidèle écuyer de Ligdamon, qui a été éduqué par son maître depuis son enfance, qui le suit partout et qui fait tout pour le sauver des mains des Neustriens. Après le suicide de son maître (Ligdamon se tue pour rester fidèle à Sylvie), Égide se retire « si affligé qu'il estoit tout couvert de larmes » (11, p. 627). Le choix de son prénom n'est pas anodin. Il renvoie à son indéfectible fidélité, puisqu'une égide désigne le bouclier ou la cuirasse d'Athéna, de la même façon qu'Égide protège Ligdamon (11, p. 615). À l'inverse, certains conseillers ambitieux et perfides poursuivent des visées personnelles. En cherchant

---

<sup>16</sup> Les démons sont des « Esprits ou Genies qui apparoissent aux hommes, tantost pour leur servir, tantost pour leur nuire » (Furetière, 1690).

<sup>17</sup> Voir à ce sujet l'étude complète dirigée par Jacques Truchet sur les personnages des conseillers des rois dans la tragédie classique, plus spécifiquement le chapitre « "Bons" et "mauvais" conseillers ? » (Truchet, 1981, p. 87-97).

<sup>18</sup> Sur la théorisation du schéma actanciel, voir Greimas, 2002.

avant tout à satisfaire leur passion et leur propre intérêt, ils encouragent les mauvais choix. L'exemple-type en est le faux druide Climante, qui trompe Galathée pour le compte de son complice Polémas, et qui est décrit comme « le plus fin, & le plus rusé qui fust jamais en son mestier » (9, p. 549). Néanmoins, il existe des personnages plus complexes qui ne répondent pas à cette répartition sommaire. Il est parfois difficile de distinguer les bons et les mauvais conseillers, comme le démontre le personnage de Léonide, puisque même si elle est dévouée à Galathée et qu'elle cherche à préserver sa réputation, elle reste un personnage ambigu : étant donné qu'elle aime aussi Céladon, elle a tout intérêt à éteindre la passion de la princesse pour le berger.

Le dernier critère concerne leur influence : leurs interventions sont-elles efficaces ou non ? Si nous reprenons les exemples des discours que nous avons étudiés dans notre deuxième partie, tous échouent à persuader leur destinataire. En réponse aux deux premiers discours de Léonide, Galathée refuse de l'écouter et conclut à chaque fois par une sorte de chantage affectif : « Si vous m'aimez ne me tenez jamais ce discours, ou autrement je croiray, que vous chérissez plus le contentement de Lindamor que le mien » (2, p. 166) et « Leonide, luy dit-elle, cessez de vous travailler pour ce sujet, ma resolution est celle que je vous ay dite ; que si vous voulez me faire croire que vous m'aimez, favorisez mon dessein en ce que vous pourrez, & du reste laissez-m'en le soucy » (3, p. 213). De même, le discours d'exhortation de Lysis à Corilas au livre 5 est inefficace. Corilas nourrit encore sa passion pour Stelle et va jusqu'à demander à Lysis de devenir son messager auprès de la bergère. Il faudra attendre l'intervention d'Adamas à la fin du livre 5, lorsque le druide conseille à Corilas de se marier par raison et non pas par amour, puis la trahison de Stelle, pour que le berger cesse de l'aimer. De la même manière, Tyrcis refuse d'oublier Cléon : « Non, non, Bergere : Vos reproches n'auront jamais tant de force en moy, que de me faire consentir à un si mauvais conseil ; d'autant que ce que vous nommez cruauté, je l'appelle fidelité, & ce que vous croyez digne de punition, je l'estime meriter une extrême louange. » (1, p. 146). Laonice ne parvient pas à ses fins et Tyrcis comprend les mécanismes argumentatifs de la bergère. Sa réponse dévoile les deux parties du discours de la bergère : il parle d'abord de « reproche » et ensuite de « mauvais conseil ». L'inefficacité de ces discours n'est pas nécessairement imputable à une mauvaise maîtrise de la technique rhétorique par les conseillers. Dans le premier et le deuxième cas, Galathée et Corilas sont aveuglés par leur passion amoureuse. Dans le troisième cas, il semble que Laonice ne choisisse pas le sous-genre de discours le plus adéquat pour persuader un homme affligé de renoncer à l'amour qu'il porte à sa bien-aimée défunte. Sachant qu'un avertissement penche davantage du côté du genre judiciaire, il aurait été plus pertinent de prononcer un discours de consolation. À l'inverse, l'influence de certains conseillers peut se révéler déterminante. Le pouvoir de Climante sur

Galathée est l'exemple le plus représentatif. L'oracle du faux druide est considéré par Galathée comme un conseil des dieux (2, p. 164) et prévaut par conséquent sur les conseils de sa confidente Léonide qui, de surcroît, est sa rivale.

À la lecture de ces exemples, nous constatons que les chances de succès des discours ne sont pas systématiques. Ce n'est pas parce que les conseillers sont vertueux qu'ils sont davantage écoutés. Au contraire, les mauvais conseillers sont souvent terriblement efficaces, parfois plus que les bons, et c'est de toute évidence un outil dramaturgique exploité par Honoré d'Urfé. En réalité, peu de conseillers allient simultanément perfection et efficacité, mis à part peut-être Adamas, qui est qualifié de « sage » à six reprises, et qui, par sa qualité de grand druide, est respecté et écouté<sup>19</sup>.

Quoi qu'il en soit, l'influence des conseillers, qu'elle soit nulle ou opérante, détermine le déroulement des intrigues, c'est pourquoi les discours de conseils peuvent être considérés comme des outils au service de la composition narrative.

## Un outil de composition narrative

Si nous pouvons affirmer que les discours de conseils sont des outils au service de la composition narrative, c'est d'abord parce qu'ils « incarnent de façon dramatique les divergences d'opinion qui apparaissent dans une crise déterminée » (Truchet, 1981, p. 81). Honoré d'Urfé exploite le potentiel conflictuel des différentes prises de parole pour construire diverses situations romanesques. Le roman contient aussi bien des conseils sur l'amour ou l'amitié (les plus nombreux), que des conseils politiques et moraux, comme lorsque Tyrcis conseille à Hylas de révéler son inconstance (10, p. 465) ou lorsque Bellinde conseille à Célion de cesser de vivre dans les bois (10, p. 596-597).

Les discours de conseil possèdent également leur propre dramaturgie<sup>20</sup>. Si nous étudions attentivement leur structuration, nous nous apercevons qu'ils sont déclenchés par un problème, ils amènent une prise de décision et ils débouchent ou non sur une action. Ce schéma a nécessairement des répercussions sur le déroulement de l'intrigue. Reprenons l'exemple du vieux pasteur qui conseille Célion sur la conduite à adopter face au commandement de Bellinde au livre 10 : Bellinde et Amaranthe sont deux amies filles de bergers. Célion et Bellinde s'aiment mais Amaranthe aime Célion. Parce que Célion éconduit Amaranthe, cette dernière tombe malade. Pour guérir son amie, Bellinde demande à Célion de courtiser

---

<sup>19</sup> Cette affirmation peut être remise en cause à partir de la deuxième partie, dans laquelle Adamas consulte un oracle qui lui apprend qu'il doit aider un jeune homme pour avoir une vieille heureuse. À partir de ce moment, il semble que le druide guide Céladon pour son contentement personnel.

<sup>20</sup> Voir Bonnier et Ferry, 2016.

Amaranthe. Se pose alors un problème : Célien ne sait pas quoi faire. C'est là qu'intervient le vieux pasteur, ami de son père, « homme à la vérité fort sage, & qui avoit tousjours fort aimé Celion » (10, p. 588). Il lui conseille de feindre ce que Bellinde lui a commandé. S'ensuit une prise de décision qui aboutit à une action : Célien suit le conseil du vieux pasteur et envoie une lettre à Bellinde pour lui faire part de sa résolution. Cet enchaînement se répercute sur l'intrigue : Bellinde est désormais libre et son père veut la marier à un autre homme prénommé Ergaste. Célien va alors s'enfuir dans les bois, où il projette d'assassiner son rival avant de se suicider. Finalement, après plusieurs péripéties, l'histoire des deux amants se termine bien. Célien renonce à ses plans et s'unit à Bellinde pour donner naissance à Diane. Cet exemple démontre bien qu'à partir d'un seul conseil et de la décision qui en découle, la narration est susceptible d'être impactée.

Enfin, si nous nous intéressons aux effets du texte sur le lecteur, nous nous apercevons que les discours de conseil sont de véritables indices pour celui qui lit le roman. D'une part, les discours de conseil sont à l'origine d'effets d'analepse. Un conseil mentionné à tel livre nous rappelle tout simplement qu'il a été donné un ou plusieurs livres avant. Ces phénomènes sont insérés par Honoré d'Urfé comme un moyen pour aider son lecteur à ne pas se perdre dans ses milliers de pages. D'autre part, les discours de conseil entraînent des effets de prolepse. Les discours de conseil contribuent à créer une forme d'attente pour le lecteur, comme au livre 4, lorsque Léonide et Sylvie, face à l'état de Céladon qui se dégrade, décident de s'en remettre aux conseils d'Adamas : « je ne voy point un moyen plus aisé, que par l'entremise de mon oncle, qui en viendra bien à bout par son conseil, & par sa prudence » (4, p. 256). Ce discours direct mentionne un discours de conseil qui n'a pas encore été donné et que le lecteur attend : il veut savoir quel va être le conseil d'Adamas pour arranger la situation. Il devra toutefois attendre le livre 9, soit cinq livres plus loin, pour que Léonide retrouve Adamas et qu'elle lui raconte l'histoire de Galathée et Lindamor. Puis, ce n'est qu'au livre 10 que le druide donne un premier conseil à la nymphe sur la manière de s'adresser à Galathée (10, p. 555) et qu'il conseille Sylvie en aparté pour empêcher Céladon de tomber amoureux de Galathée ou de Léonide (10, p. 564-565).

Ainsi, l'étude des discours de conseil d'un point de vue narratologique met en évidence leur importance dans la construction de la cohérence et de la cohésion du récit. Ils permettent non seulement de définir l'identité et le statut des personnages, mais aussi d'organiser des effets de circularité dans le roman.



Nous voudrions terminer notre propos par une piste de réflexion. Nous avons évoqué les modalités rhétoriques et narratologiques des discours de conseil, sans nous attarder sur leur aspect idéologique. Pourtant, les discours de conseil peuvent être considérés comme une caisse de résonance des événements et des réflexions de la période. Ils sont porteurs d'enjeux, notamment éthiques et politiques. Un exemple parmi tant d'autres est celui du démon « socratique ou moraliste nourri de philosophie stoïcienne » (Volpilhac, 2023, p. 175) qui persuade Alcippe de retourner à la vie pastorale après être devenu chevalier. Dans son discours, le démon élabore « une apologie de la retraite et le réquisitoire de la vie de Cour » (Volpilhac, 2023, p. 175). Ses propos soulèvent des questions philosophiques et politiques au sujet de l'organisation et du but d'une cité qui sont « indissociable[s] des questions d'actualité politique qui marquent la fin du xvi<sup>e</sup> siècle » (Volpilhac, 2023, p. 198).

## BIBLIOGRAPHIE

---

Aubert-Baillet Sophie, « *Prudentia, prouidentia* : prudence et prévoyance dans les lettres de conseil et de direction chez Cicéron », dans Élisabeth Gavoille et François Guillaumont (dir.), *Conseiller, diriger par lettres*, Tours, PU François-Rabelais, 2017, p. 121-136.

Bary René, *La Rhétorique françoise ou pour principale augmentation l'on trouve les secrets de nostre langue* [1653], Paris, Pierre le Petit, 1665.

Bonnier Xavier et Ferry Ariane (dir.), *Dramaturgie du conseil et de la délibération*. Actes du colloque organisé à l'Université de Rouen en mars 2015, Publications numériques du CÉRÉdi, 2016 : <http://publis-shs.univ-rouen.fr/ceredi/index.php?id=168>, consulté le 17 novembre 2023.

Bourdin Richard, « Parole et aventure dans *L'Astrée* », *xvii<sup>e</sup> siècle*, n° 179, 1993, p. 345-351.

Chabert Nicole, « L'Amour du discours dans *L'Astrée* », *xvii<sup>e</sup> siècle*, n° 133, 1981, p. 393-407.

Chouinard Daniel, « *L'Astrée* et la rhétorique : l'adaptation romanesque du genre judiciaire », *PFSC*, 1978-1979, n° 10/2, p. 41-56.

Fontanier Pierre, *Les Figures du discours* [1821-1830], Paris, Flammarion, 1977.

Foucault Michel, *Le Courage de la vérité. Cours au Collège de France (1983-1984)*, Paris, Gallimard / Seuil, 2009.

Furetière Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots François, tant vieux que modernes & les Termes de toutes les Sciences et des Arts*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690 ; disponible en ligne : <https://num.classiques-garnier.com/dic01>.

Goyet Francis, « Le problème de la typologie des discours », *Exercices de rhétorique*, n° 1, *Sur Racine*, dir. Christine Noille, en ligne, 2013 : <https://journals.openedition.org/rhetorique/122>, consulté le 17 novembre 2023. DOI : <https://doi.org/10.4000/rhetorique.122>.

Goyet Francis, *Le Regard rhétorique*, Paris, Classiques Garnier, 2017.

Greimas Algirdas Julien, *Sémantique structurale, recherche et méthode* [1966], Paris, PUF, 2002.

Greiner Frank, « Conversation et éthique amoureuse dans le roman pastoral : de Sannazar à Frénicle (1504-1634) », dans Bruno Méniel (dir.), *Éthiques et formes littéraires à la Renaissance*, journée d'étude du 19 avril 2002, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 115-135.

Hautin Jacques, *Praecepta rhetoricae ex optimis quibusque collecta authoribus, & puerorum ingeniis accommodata...*, Douai, Jean Serrurier, 1640, p. 30.

Hellegouarc'h Joseph, *Le Vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République* [1963], Paris, Les Belles Lettres, 1972.

Irson Claude, « Methode pour bien écrire & composer des lettres, que l'on appelle epistres », contenue dans la *Nouvelle Methode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue françoise, Contenant plusieurs traitez De la prononciation, De l'Orthographe, De l'Art d'Ecriture, Des*



« Dieu, Madame, considérez quel desplaisir ce vous seroit » : conseils et conseillers dans la Première partie de L'Astrée

*Etymologies, Du Stile Epistolaire, & Des Regles de la belle façon de Parler & d'Ecrire*, Paris, Gaspard Meturas, 1656.

Jouveny Joseph de, *L'Élève de rhétorique (Candidatus rhetoricae, 1710)*, trad. Francis Goyet, Delphine Denis et alii, éd. Francis Goyet et Delphine Denis, Paris, Classiques Garnier, 2020.

Lallemant Marie-Gabrielle, « Éloquence masculine et éloquence féminine dans L'Astrée d'Honoré d'Urfé », Anne Paupert et Chantal Liaroutzos (dir.), *La Discorde des deux langages. Représentations des discours masculins et féminins du Moyen Âge à l'Âge classique, Textuel*, n° 49, Paris, PU Paris-Diderot, 2007, p. 171-185.

Lignereux Cécile, « D'un sous-genre épistolaire à sa mise en œuvre en contexte familial : l'exhortation », dans Élisabeth Gavoille et François Guillaumont (dir.), *Conseiller, diriger par lettres*, Tours, PU François-Rabelais, 2017, p. 537-552.

Lignereux Cécile, « Comment avertir de son devoir, sans injure, ni offense, dans la lettre familière », dans Elvezio Canonica, Maria-Cristina Panzera et Agathe Sultan (dir.), *Relier, délier les langues. Formes et défis linguistiques de l'écriture épistolaire (Moyen-Âge-xviii<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Hermann, 2019, p. 205-223.

Macary Jean, « Poétique du dialogue dans L'Astrée », *PFSCS*, n° 10/2, 1978-1979, p. 29-39.

Macé Stéphane, « Les énoncés interrogatifs dans *Le Carême du Louvre* », *Littératures classiques*, n° 46, *Bossuet, Le Carême du Louvre (1662)*, 2002, p. 141-151 ; également en ligne : [https://www.persee.fr/doc/licla\\_0992-5279\\_2002\\_num\\_46\\_1\\_1882](https://www.persee.fr/doc/licla_0992-5279_2002_num_46_1_1882), consulté le 17 novembre 2023. DOI : <https://doi.org/10.3406/licla.2002.1882>.

Mazaleyrat Henri et Molinié Georges, *Vocabulaire de la stylistique*, Paris, PUF, 1989.

Morier Henri, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique* [1961], 4<sup>ème</sup> édition, Paris, PUF, 1989.

Noille Christine, « Les genres du discours dans l'ancienne rhétorique : listes, schémas et mode d'emploi, avec un exemple (le discours de Germanicus) », *Exercices de rhétorique*, n° 3, *Sur l'histoire*, dir. Isabelle Cogitore et Giuliano Ferretti, en ligne, 2014 : <https://journals.openedition.org/rhetorique/337>, consulté le 17 novembre 2023. DOI : <https://doi.org/10.4000/rhetorique.337>.

Noille Christine, « Rhétorique de la *parrésia* », *Littératures classiques*, n° 94, Karine Abiven et Arnaud Welfringer (dir.), *Courage de la vérité et écritures de l'histoire (xvi<sup>e</sup> siècle-xviii<sup>e</sup> siècle)*, 2017, p. 27-36 ; également en ligne : <https://www.cairn.info/revue-litteratures-classiques-2017-3-page-27.htm>, consulté le 17 novembre 2023. DOI : <https://doi.org/10.3917/licla1.094.0027>.

Petit Adrienne, « Présentation. Roman et Rhétorique aux siècles classiques », *Exercices de rhétorique*, n° 12, *Sur le roman*, dir. Adrienne Petit, en ligne, 2019 : <https://journals.openedition.org/rhetorique/858>, consulté le 17 novembre 2023. DOI : <https://doi.org/10.4000/rhetorique.858>.

Robrieux Jean-Jacques, *Rhétorique et argumentation* [2001], Paris, Armand Colin, 2021.

Truchet Jacques, *Recherches de thématique théâtrale. L'exemple des conseillers des rois dans la tragédie classique*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1981.

Urfé Honoré d', *L'Astrée. Première Partie* [1607], dir. Delphine Denis, Paris, Honoré Champion, 2011.

Urfé Honoré d', *L'Astrée. Deuxième Partie* [1610], Delphine Denis (dir.), Paris, Honoré Champion, 2016.

« Dieu, Madame, considérez quel desplaisir ce vous seroit » : conseils et conseillers dans la Première partie de L'Astrée

Volpilhac Aude, « Honoré d'Urfé *L'Astrée. Première partie* » dans Gouvard, Jean-Michel (dir.), *Agrégation de lettres 2024. Tout le programme de littérature française en un volume...*, Paris, Ellipses, 2023.

Vossius Gérard Jean, *Rhetorices contractae...* [1621], Amsterdam, Hendrick et Theodorus Boom, 1706.

Yon Bernard, « La Conversation dans *L'Astrée*, texte littéraire et art de vivre », *xvii<sup>e</sup> siècle*, n° 179, 1993, p. 273-289.

Yon Bernard, « La parole et la composition dans *L'Astrée* », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n° 54, 2002, p. 139-148 ; également en ligne : [https://www.persee.fr/doc/rhren\\_0181-6799\\_2002\\_num\\_54\\_1\\_2478](https://www.persee.fr/doc/rhren_0181-6799_2002_num_54_1_2478), consulté le 17 novembre 2023. DOI : <https://doi.org/10.3406/rhren.2002.2478>.

York R. A, « La rhétorique dans *L'Astrée* », *xvii<sup>e</sup> siècle*, n° 110-111, 1976, p. 13-24.

## PLAN

---

- Le genre délibératif : rappels théoriques
  - Trois sous-genres de discours : la suasio, l'hortatio et la monitio
- La rhétorique du conseil dans L'Astrée
  - L'omniprésence des discours de conseil dans L'Astrée
  - Analyse de quelques discours représentatifs
- Les discours de conseil au service des structures narratives
  - Un outil de caractérisation des personnages
  - Un outil de composition narrative

## AUTEUR

---

Mellie Basset

[Voir ses autres contributions](#)

Université Grenoble Alpes, CNRS, Litt&Arts, 38000 Grenoble, France, [mellie.basset@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:mellie.basset@univ-grenoble-alpes.fr)